

# Passifs, avancements de l'objet indirect et formes verbales périphrastiques dans le dialecte d'Altamura (Pouilles)\*

Nunzio La Fauci et Michele Loporcaro

Trois caractéristiques de la morphosyntaxe du dialecte d'Altamura font l'objet de cet article: l'existence d'un passif dont le sujet final est un objet indirect initial; la possibilité qu'un objet indirect soit manifesté par un clitique accusatif; la présence de périphrases verbales actives et passives, singulières quant à la distribution des auxiliaires et à l'accord du participe passé.

Dans le cadre de la Grammaire Relationnelle, les phénomènes en question sont décrits de façon compacte et, à l'aide de la formulation de trois règles (sur les avancements de l'objet indirect, sur la distribution des auxiliaires perfectifs, sur l'accord du participe passé), ils reçoivent une interprétation qui les intègre dans la perspective diachronique du développement de la morphosyntaxe romane.

## 1. Introduction.

La syntaxe du passif dans le dialecte d'Altamura (*altamurano*, désormais *altam.*)<sup>1</sup> présente des caractéristiques dignes d'un certain intérêt.

En effet, à côté du passif ordinaire, c.-à-d. d'un passif dont le sujet final est l'objet direct d'une structure propositionnelle initialement transitive, comme dans l'exemple<sup>2</sup>

\* La rédaction des §§ 2.1.1.1, 2.2., 2.4., 3.2., 5.1. et 5.1.1.1, est à attribuer à Nunzio La Fauci, celle des §§ 1., 2.1., 2.3., 3.1., 4. 5.2. et 6 à Michele Loporcaro.

<sup>1</sup> Altamura est une ville de la province de Bari aux confins des Pouilles et de la Lucanie. Son dialecte, qui compte à présent environ 50.000 locuteurs, entre dans le groupe des dialectes italiens centro-méridionaux. On renvoie à Loporcaro (1988a) pour une description des caractéristiques phonologiques, morphologiques et lexicales de l'*altam.*, en précisant que dans cet article on n'examinera que les traits morphosyntaxiques pertinents par rapport à notre thème. On précise en outre que le dialecte que l'on examine ici est celui des locuteurs nés avant 1940.

<sup>2</sup> Les transcriptions des exemples *altam.* suivent les critères établis dans Loporcaro (1988a: 6 svv.). Elles ne contiennent pas l'indication graphique de l'accent tonique: cela ne crée pas de causes d'ambiguïté, dès lors que l'*altam.* accentue régulièrement la dernière voyelle non centrale (i.e. différente de /ə/).

En ce qui concerne les gloses françaises, la première transpose mot à mot la proposition *altam.* afin de rendre compte de sa structure; si elle est présente, la deuxième est une traduction

- (1) ġġuwanna jevə/vənə čəpuddətə da la puləddzi  
Jean a/vient malmené par la police  
(“Jean est malmené par la police”)

l'altam. possède des structures apparemment passives dans lesquelles le sujet final est un objet indirect initial, en l'absence aussi bien qu'en la présence d'un objet direct initial:

- (2) a. i karabbənərə tələfunəšən a ġġuwann  
Les gendarmes téléphonent à Jean  
b. ġġuwanna jevə/vənə tələfunətə de: karabbənərr  
Jean a/vient téléphoné par-les gendarmes
- (3) a. i karabbənərə skrīvənə do lettərə a ġġuwann  
Les gendarmes écrivent deux lettres à Jean  
b. ġġuwanna jevə/vənə skrīvətə do lettərə de: karabbənərr  
Jean a/vient écrit deux lettres par-les gendarmes

Dans les exemples (2) et (3) [ġġuwann] est un objet indirect initial (et final dans (2) a. et (3) a.), ce qui peut être montré aisément à l'aide du test des clitiqes:<sup>3</sup>

- (4) (a) ġġuwann) marri nġə tələfunəš  
(A. Jean) Marie lui téléphone
- (5) (a) ġġuwann) marri nġə skrīvə na lettərə  
(A. Jean) Marie lui écrit une lettre

et il est le sujet final de (2) b. et (3) b., comme le démontre le fait qu'il est le seul élément nominal des propositions en question avec lequel il est possible d'accorder les verbes:<sup>4</sup>

- (6) \*ġġuwann ɔnə/vənənə tələfunətə de: karabbənərr  
Jean ont/viennent téléphoné par-les gendarmes
- (7) \*ġġuwann ɔnə/vənənə skrīvətə do lettərə de: karabbənərr  
Jean ont/viennent écrit deux lettres par-les gendarmes

Le présent travail a pour but de montrer que les structures de ces propositions illustrent deux avancements différents: en particulier, que (3)

et met en corrélation l'exemple altam. avec une phrase française, qui n'est pas nécessairement structurellement comparable.

Dans l'exemple altam. qui suit, НАВЕРЕ est un auxiliaire du passif (il s'agit d'un trait singulier de la syntaxe altam. sur lequel v. §§ 2.2. et 5.2.).

<sup>3</sup> Les clitiqes /nġə/ (< \*HNGE) et /li/ (< ILLI) sont les clitiqes datifs de la troisième personne: les deux formes alternent librement et s'opposent aux clitiqes accusatifs /lu/ (msg) et /la/ (fsg) (v. infra).

<sup>4</sup> L'accord des formes verbales finies en altam. obéit, tout comme en italien, à une règle faisant référence à la notion de r-final, intégrée par la condition *brother-in-law* (cf. Perlmutter 1983b), ce qui est montré par le contraste entre l'acceptable [ɔnə m'ɔrtə do jəddiŋ] (littéralement: Ont mortes deux poules) et l'inacceptable \*[e m'ɔrtə/mwɔrtə do jəddiŋ] (littér.: Est mortes/mort deux poules) = “Il est mort deux poules” (et cette dernière glose illustre, par contraste, le cas d'une langue, comme le français, où l'accord des formes verbales finies se fait exclusivement avec les sujets finaux, même si ces sujets sont des *dummies*).

b. présente le cas d'un nominal qui avance directement de la relation grammaticale (désormais, RG) d'objet indirect (désormais, 3) à la RG de sujet (désormais, 1) et que (2) b. illustre le cas d'un nominal qui avance de la RG 3 à la RG d'objet direct (désormais, 2) et, dans un niveau suivant, de celle-ci à la RG 1.

En d'autres termes, on proposera l'idée que la structure propositionnelle de (2) b. contient au moins un niveau où [ġġuwann] a couvert la RG 2 (outre que la RG 3, initiale, et la RG 1, finale), tandis que dans la structure de (3) b. [ġġuwann] n'a jamais couvert la RG 2 et qu'il est simplement le 3 initial et le 1 final.

La différence en question est recouverte par un certain nombre de propriétés syntaxiques de l'altam., auxquelles seront consacrées les sections 2 et 3.

A la lumière des analyses que l'on attribuera à ces propriétés, la section 4 caractérisera les structures propositionnelles des exemples (2) b. et (3) b.

La section 5 comparera la structure de (3) b. à celle des propositions italiennes apparemment parallèles et, dans le cadre d'une hypothèse sur le développement des formes verbales périphrastiques romanes, elle déterminera finalement les raisons de la naissance en altam. de l'avancement 3 → 1.

Le cadre théorique dans lequel ces pages s'inscrivent est celui de la Grammaire Relationnelle, tel qu'il a été proposé et développé dans les travaux récents de D. Perlmutter et de P. Postal.<sup>5</sup>

2.1. *Auxiliaires du passé composé*. En combinaison avec la *Final 1 Law* (cf. Perlmutter et Postal 1983b), qui impose la présence d'un sujet dans le niveau final de toute proposition, l'Hypothèse Inaccusative (HI; cf. Perlmutter 1978) a permis de voir sous un jour nouveau le problème du choix des auxiliaires perfectifs des langues romanes (et de l'italien en particulier: cf. Perlmutter 1980, La Fauci 1984d, La Fauci 1986, Rosen 1987).

L'HI partage la classe des structures propositionnelles initialement

<sup>5</sup> A l'intérieur de ce cadre, on accepte la proposition récemment avancée par Davies et Rosen (1988) sur la nature monopropositionnelle et multiprédicative des constructions-Union. Sous cette optique, à côté du prédicat (P) initial, qui, sur la base de sa valence, assigne aux nominaux contenus dans le niveau initial une RG P-initiale et le rôle thématique correspondant (= les *initialis*: cf. Dubinsky 1985), une *Union* contient du moins un autre P (dit P-*Union*), intervenant dans un niveau non initial, dit *niveau-Union*, et provoquant le chômage du P précédent, conformément à la *Stratal Uniqueness Law* et à la *Motivated Chômeage Law*. Dans une proposition-Union, le niveau ou l'ensemble de niveaux où chaque élément couvre la RG P est son *secteur-P*, et chaque niveau-Union (qui est un niveau P-initiale) hérite les nominaux qui couvrent une RG dans le niveau P-final précédent. En conformité avec leur valence, dans le niveau-Union, les P-Union initialisent de nouveaux nominaux, assignent à un nominal hérité une nouvelle RG ou bien héritent la configuration du niveau final du secteur-P précédent sans aucune modification. Auxiliaires, verbes causatifs, modaux sont en général des P-Union (v. infra et pour une présentation plus détaillée cf. aussi Rosen 1987 et La Fauci 1987).

intransitives<sup>6</sup> en deux sous-classes, en corrélation avec la présence/absence d'une des RG-termes nucléaires (niveau inergatif: 1 présent, 2 absent; niveau inaccusatif: 1 absent, 2 présent).

Sous cette optique, la distribution des auxiliaires perfectifs HABERE et ESSE en italien devient syntaxiquement cohérente et se rapproche, dans une perspective empirique aussi bien que théorique, d'un certain nombre de faits syntaxiques précédemment non reliés: la syntaxe du *ne* partitif, la syntaxe des constructions participiales absolues, le passif impersonnel, la syntaxe des constructions causatives etc.

Même dans le cas de l'altam, on dispose de preuves empiriques en faveur de l'HI.

La syntaxe du /nə/ partitif, par exemple, tout comme celle du *ne* italien (cf. Perlmutter 1983b), impose que le nominal "source" du /nə/ soit un 2 dans la proposition, ce qui est illustré par les propositions transitives suivantes:<sup>7</sup>

- (8) a. ġġuwann a ppeġġjēta tanda škaffərə  
Jean a pris beaucoup-de gifles  
b. ġġuwanna n a ppeġġjēt asse!  
Jean en a pris beaucoup  
c. tanda waḡnun onnə ppeġġjēta tanda škaffərə  
Plusieurs garçons ont pris beaucoup-de gifles  
d. \*asse n onnə ppeġġjēta tanda škaffərə  
Plusieurs en ont pris beaucoup-de gifles

Parmi les structures intransitives qui suivent, cela permet de distinguer la structure initialement inergative (9) de la structure initialement inaccusative (10), i.e., de la structure où le seul nominal avec RG-terme nucléaire initiale est un nominal avec RG 2:

- (9) a. tre kkrəstiejn onnə rušətejt  
Trois personnes ont grogné

b. \_\_\_\_\_

:	:	:
I	:	P

I	P	CHO
tre kkrəstiejn onnə rušətejt		

<sup>6</sup> Au sujet des notions de transitivité et d'intransitivité Perlmutter et Postal (1984: 95) proposent la batterie de définitions suivante:

- (i) a. A stratum is *transitive* if and only if it contains a 1-arc and a 2-arc;  
b. A stratum is *intransitive* if and only if it is not transitive;  
c. A stratum is *subjective* if and only if it contains a 1-arc;  
d. A stratum is *objective* if and only if it contains a 2-arc;  
e. A stratum is *inergative* if and only if it is subjective and intransitive;  
f. A stratum is *inaccusative* if and only if it is objective and intransitive.

<sup>7</sup> /tanda/ et /asse/ ont en altam, une distribution complémentaire: le premier est un quantifieur adjectival, le deuxième un quantifieur pronominal: de ce fait, il n'y a pas de parallélisme parfait entre (8) a. - (8) c. et (8) b. - (8) d.

- c. \*n onnə rušətejtə trə!  
En ont grogné trois  
(10) a. do jaddijn onnə m<sup>w</sup>ort  
Deux poules ont mortes

b. \_\_\_\_\_

:	:	:
2	:	P
I	:	P

  

I	P	CHO
do jaddijn onnə m <sup>w</sup> ort		

- c. n onnə m<sup>w</sup>ortə dou  
En ont mortes deux

Dans une perspective qui unifie dans une classe compacte toutes les structures contenant un nominal avec RG 2 et 1 (dans deux niveaux différents aussi bien que dans le même niveau), on verra que cette distinction permet de formuler une règle concernant le choix du système des auxiliaires du passé composé de l'altam.

2.1.1. L'altam, possède un passé composé actif du type roman commun SUM/HABEO + participe passé, mais la distribution des auxiliaires diffère de façon remarquable de celle de l'italien et, pour autant que nous sachions, de toute autre variété romane.

Pour la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel, les deux auxiliaires alternent librement, indépendamment de la nature relationnelle des propositions concernées ((11) a.: structure transitive; (11) b.: structure inergative; (11) c.: structure initialement inaccusative):

- (11) a. so vvištə/əggjə vištə nu kwəjn  
Suis vu/ai vu un chien  
("J'ai vu un chien")  
b. so kkamənejt/əggjə kkamənejt  
Suis marché/ai marché  
("J'ai marché")  
c. so kkadutə/əggjə kadutə ndərr  
Suis tombé/ai tombé par terre  
("Je suis tombé par terre")

Une situation identique se présente dans le cas des propositions ayant un prédicat avec une morphologie de réfléchi, indépendamment de la nature relationnelle des structures concernées ((12) a.: structure réfléchie; (12) b.: structure initialement inaccusative à avancement *retroberent*: cf. Rosen 1982; (12) c.: structure antipassive),<sup>8</sup> qui contiennent toutes un nominal avec RG

<sup>8</sup> Pour la nature antipassive de la structure propositionnelle romane illustrée par l'exemple altam. (12) c. cf. La Fauci (1984d).

1 et 2 dans le même niveau (configuration relationnelle dite *Multiattachement*, cf. Rosen 1981):

- (12) a. mə so llavejt/m aggjə lavəjt  
 Me suis lavé/m' ai lavé  
 ("Je me suis lavé")  
 b. mə so ppendit/m aggjə pəndiit  
 Me suis repenti/m' ai repenti  
 ("Je me suis repenti")  
 c. mə so mmanğətə/m aggjə maŋğətə na fəkatts  
 Me suis mangé/m' ai mangé une fougasse  
 ("Je me suis mangé une fougasse")

Par conséquent, la morphologie verbale de l'altam. ne manifeste pas dans ces contextes l'opposition syntaxique entre les propositions dont le sujet final a couvert dans un niveau quelconque la RG 2 et celles où le sujet final n'est jamais un objet direct.

Mais cela ne signifie pas que le système des auxiliaires altam. ne soit pas sensible à cette opposition: en effet, une différence émerge à la 3<sup>ème</sup> personne.

Dans les propositions transitives et inergatives, les deux auxiliaires sont interchangeable à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier, mais à la 3<sup>ème</sup> du pluriel seulement HABERE est admis. En revanche, les propositions initialement inaccusatives et celles qui présentent une morphologie verbale réfléchie ont les deux auxiliaires à la 3<sup>ème</sup> du pluriel, mais seulement ESSE au singulier:

- (13) a. gğuwann a/e vristə nu kwejn  
 Jean a/est vu un chien  
 b. krdd onna/\*so vristə nu kwejn  
 Ils ont/sont vu un chien  
 (14) a. gğuwann a/e pparlet assè  
 Jean a/est parlé beaucoup  
 b. krdd onna/\*so parlet assè  
 Ils ont/sont parlé beaucoup  
 (15) a. gğuwann e/\*a mmwertə stəmatijn  
 Jean est/a mort ce-matin  
 b. krdd so mmwertə/onno mwertə stəmatijn  
 Ils sont morts/ont morts ce-matin  
 (16) a. u nutə s e/\*a selft  
 Le nœud s'est/a défat  
 b. i nutə sə sə/s onno ssəlt  
 Les nœuds se sont/s'ont défaits

Une conclusion est alors possible. Bien que la distribution des auxiliaires en altam. diffère de façon remarquable de la distribution des auxiliaires en italien, elle obéit à la même organisation syntaxique et finit par manifester, à l'aide de moyens morphosyntaxiques différents, la même opposition de base: c.-à-d. l'opposition entre les propositions où le sujet

final a couvert dans un niveau quelconque de la structure la RG 2 et celles où le sujet ne couvre jamais la RG 2.

Le système des auxiliaires du passé composé de l'altam. est résumé dans cette table (H = HABERE; E = ESSE):

(17)	Is	IIs	IIIs	Ip	IIP	IIIP
a.	H/E	H/E	H/E	H/E	H/E	H
b.	H/E	H/E	E	H/E	H/E	H/E

et la règle est la suivante:

(18) Règle sur les auxiliaires du passé composé en altam.

Soit *p* un participe passé d'un passé composé contenu dans la proposition *b* et soit *a* un nominal de *b*.

L'attribution de l'auxiliaire à *p* est conforme au schéma (17) b. si et seulement si *a* a les RG 1 et 2 dans *b*.

Autrement, l'attribution de l'auxiliaire est conforme au schéma (17) a.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> L'altam. diffère à cet égard des variétés romanes où la morphologie verbale périphrastique a totalement perdu la possibilité de coder l'opposition syntaxique en question, qui est substantiellement l'opposition entre voix active et voix moyenne (cf. La Fauci 1986 et La Fauci 1988): c'est le cas de l'espagnol, du portugais, du catalan de Barcelone et, parmi les dialectes de l'extrême Sud de l'Italie, du sicilien (sur lequel cf. La Fauci 1984c).

A remarquer d'ailleurs qu'en altam. la manifestation morphologique de l'opposition actif/moyen ne concerne que le passé composé et que les auxiliaires alternent librement dans le cas du plus-que-parfait de l'indicatif (cf. Loporcaro 1988a: § 232) et, dans le cas du plus-que-parfait du subjonctif, signalent l'opposition sémantico-pragmatique entre une valeur épistémique et une valeur optative dans le passé (cf. Loporcaro 1988a: § 234).

Quant aux dialectes centro-méridionaux, ils présentent une situation qui, non encore connue dans tous ses détails, semble être très variée. Il n'est pas rare de rencontrer des systèmes morphologiques qui ne manifestent pas l'opposition, et cela sous des formes superficielles différentes: Giammarco (1973) et Tuttle (1986) décrivent une situation pareille pour des dialectes situés entre les Abruzzes et le Latium méridional (où le choix de l'auxiliaire n'est déterminé que par la personne du verbe).

Dans les Pouilles, les dialectes de Tarente et de Bari (Bari) n'emploient qu'HABERE en tant qu'auxiliaire perfectif (cf. Greco 1973-74; Loporcaro 1988a: § 231); le dialecte de Giovinazzo (Bari) a un seul paradigme de conjugaison: ESSE aux deux premières personnes du singulier, HABERE dans le reste de la flexion (enquête personnelle, M. L.). Mais dans cette région, même si sous des formes différentes, un certain nombre de parlers (cf. Loporcaro 1988a: ib.) ont gardé la possibilité de manifester au passé composé l'opposition syntaxique en question.

Par ailleurs, pour les dialectes du Salento, F. Fanciullo nous signale la distribution suivante: à la première et à la deuxième personne sg. et pl. le seul auxiliaire possible est HABERE ((11) a. = *aggju vistu nnu kanè/\*su bbistu nnu kanè*; (11) b. = *aggju kaminatu/\*su kaminatu*; (11) c. = *aggju katutu/\*su kkatutu*; (12) a. = *m aggju lavatu/\*me su lavatu*; (12) b. = *m aggju pentitu/\*me su ppenitu*); à la troisième personne, dans le cas des propositions transitives et inergatives, on trouve ESSE au singulier ((13) a. = *lu gğovanni e bbistu nnu kanè*?/lu gğovanni a bbistu nnu kanè; (14) a. = *lu gğovanni e pparlatu mutu*?/lu gğovanni a pparlatu mutu) et HABERE au pluriel ((13) b. = *kwiiddi annu vistu nnu kanè*; (14) b. = *kwiiddi annu parlatu mutu*); dans le cas des propositions initialement inaccusatives et des réfléchies, les deux auxiliaires sont possibles au singulier aussi bien qu'au pluriel ((15) a. = *lu gğovanni e la nmuertu štamatina*; (15) b. = *kwiiddi sija/annu muerti štamatina*; (16) a. = *lu nnutu s e la ssvetu*; (16) b. = *le nnutu se suls annu ssvete*).

2.2. *Auxiliaires du passif*. L'altam. possède trois auxiliaires du passif, HABERE, ESSE et VENIRE. Leur distribution est conforme au schéma suivant (H = HABERE; E = ESSE; V = VENIRE):<sup>10</sup>

(19)	Prés.	Impf.	P. sim.	P. comp.	P.-q.-parf.
H	+	+	+	+	-
E	-	-	+	+	+
V	+	+	+	-	-

Dans l'hypothèse où (21) et (22) sont des passifs, les propositions qui suivent illustrent la variation libre des auxiliaires dans le cas du passé simple:

(20) gǧuwannə fo/avi/vənnə čəkəta do: jatt  
Jean fut/eut/vint aveuglé par-le chat

(21) gǧuwannə fo/avi/vənnə parləta da fraŋgisk  
Jean fut/eut/vint parlé par F.

(22) gǧuwannə fo/avi/vənnə spəttəta la jammə do: muɣl  
Jean fut/eut/vint cassé la jambe par-le mulet

Dans la même hypothèse et à la lumière de (20)-(22), on doit conclure que le système des auxiliaires tel qu'il est décrit dans la table (19) est propre à toute proposition passive, qu'elle contienne un sujet final ex-2 (cf. (20)) ou bien ex-3 (cf. (21)-(22)).

Cela implique que, si (20)-(22) illustrent au contraire des configurations relationnelles différentes, le système des auxiliaires n'est pas sensible à ces différences et qu'il n'est pas une propriété utilisable pour les faire émerger.

2.3. *Avancement 3* → 2. Observons les exemples qui suivent:

(23) a. gǧuwannə taləfuneš/parl/rit a ffrangisk  
Jean téléphone/parle/sourit à François

<sup>10</sup> Tout comme en italien (cf. Ambrosini 1982: 31), VENIRE n'est employé en tant qu'auxiliaire que dans ses formes simples. En revanche, ESSE, à l'exception du passé simple, n'apparaît dans cette fonction que sous ses formes composées.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le présent et l'imparfait d'ESSE entrent dans la conjugaison active en tant qu'auxiliaires du passé composé et du plus-que-parfait: l'absence en altam. d'un passé antérieur exclut l'emploi du passé simple d'ESSE de cette conjugaison. Ainsi une identité formelle entre périphrases actives et passives a été évitée.

Encore, dans le cas des périphrases HABERE + PP, le passé composé actif se distingue du présent passif, puisque les formes d'HABERE du premier appartiennent à la série atone, celles du deuxième à la série tonique (cf. Loporcaro 1988a: § 217). Mais l'imparfait d'HABERE ne possède qu'une seule série de formes: par conséquent il y a identité formelle entre le plus-que-parfait actif et l'imparfait passif: [avajmə čəkəjt] signifie "nous avions aveuglé" aussi bien que "nous étions aveuglés" et son interprétation ne dépend que des indications contextuelles.

À l'intérieur du cadre qui sera développé dans la suite de cet article, la nature syntaxique de l'opposition entre série atone et série tonique de l'auxiliaire HABERE peut trouver une intéressante explication diachronique (v. n. 23).

L'emploi d'HABERE en tant qu'auxiliaire du passif a aussi des contraintes syntaxiques qui ne sont pas importantes pour notre argumentation (cf. la description du passif altam. de Loporcaro 1988a).

- b. \*gǧuwannə taləfuneš/parlə/ritə fraŋgisk  
Jean téléphone/parle/sourit François  
c. gǧuwannə ŋə taləfuneš/parl/rit  
Jean lui téléphone/parle/sourit  
d. gǧuwannə lu taləfuneš/pwarl/rit  
Jean le téléphone/parle/sourit

(23) a.-d. montrent qu'en altam. (comme, d'ailleurs, dans d'autres dialectes italiens: cf. Rohlfs 1966-69: § 633) l'avancement à la RG 2 d'un nominal objet indirect d'un niveau inergatif est possible s'il est une matrice abstraite de traits morphologiques, manifestée par un clitique, mais impossible si le nominal en question est lexicalement réalisé.

On pourrait avancer l'hypothèse que la double possibilité de cliticisation illustrée par (23) c.-d. n'est pas l'effet d'un phénomène syntaxique d'avancement et que l'altam. une série clitique qui neutralise en surface l'opposition objet indirect/objet direct, qui fait alterner librement clittiques datifs et accusatifs et qui ne tient pas compte de la RG d'objet possédée par la matrice abstraite. Mais cette hypothèse est infirmée par le fait que les paradigmes pronominaux (parfaitement parallèles à ceux de l'italien, et des langues romanes en général)<sup>11</sup> ont des emplois syntaxiquement très bien déterminés.

Premièrement, une matrice abstraite de traits possédant la RG 2 ne peut jamais être exprimée par un clitique datif:

- (24) a. gǧuwannə lu/\*ŋə wəjt/spəŋg/dəšəta  
Jean le/lui voit/pousse/réveille  
b. gǧuwannə la/\*ŋə wəjt/spəŋg/dəšəta  
Jean la/lui voit/pousse/réveille

Deuxièmement, et ceci est crucial, si la matrice abstraite de traits avec RG 3 fait partie d'un niveau initial inaccusatif, elle ne peut être réalisée que par un clitique datif:<sup>12</sup>

- (25) i kapiddə ŋə/\*lu kadern  
Les cheveux lui/le tombèrent

<sup>11</sup> Dans le cadre de la Grammaire Relationnelle, les clittiques compléments des langues romanes ne sont pas des nominaux: ils sont la manifestation dans la morphologie verbale de matrices abstraites de traits de personne, de nombre et (dans certains cas) de genre: ces matrices, en tant que nominaux, ont une RG initiale et peuvent subir des revalorisations relationnelles (i.e. changer de RG), mais, contrairement aux nominaux lexicalement réalisés, elles n'ont pas de RG final. Une fois atteinte dans la structure leur RG définitive, elles sont "absorbées" sous forme de clittiques par la morphologie verbale.

Les clittiques datifs et accusatifs altam. (parallèlement à ceux de l'italien: cf. Rohlfs 1966-69: §§ 454 svv.) de la première et de la deuxième personne du singulier et du pluriel sont formellement identiques (mə tə nə və/), ce qui n'est pas le cas des clittiques de la troisième personne: /lu la lu/ acc. sg. m., f., pl. (m. et f.); /ŋə/ ou /li/ dat. sg. et pl.

<sup>12</sup> L'acceptabilité de [mə nə kadernə asse] prouve la nature inaccusative du niveau initial de (25) (cf. § 2.1.1.).

Le fait que des objets indirects initiaux soient manifestés par des clitics accusatifs (23 d.) est donc l'effet d'un phénomène d'avancement à la RG 2. La structure de (23) c. est illustrée par (26) a., celle de (23) d. par (26) b.:

(26) a. \_\_\_\_\_  
 : : :  
 I 3 P  
 I : P  
 ġġuwannə [3msg] nġə par!

b. \_\_\_\_\_  
 : : :  
 I 3 P  
 I 2 P  
 I : P  
 ġġuwannə [3msg] lu pwar!

Par contre, l'analyse de (25), proposition avec un niveau initial inaccusatif, est illustrée par la table suivante:

(27) \_\_\_\_\_  
 : : :  
 2 3 P  
 I 3 P  
 I : P  
 I kapiddə [3msg] nġə/\*lu kadern

L'avancement d'une matrice abstraite de traits avec RG initial 3 à la RG 2 est donc possible à partir d'un niveau inergatif, impossible à partir d'un niveau inaccusatif.

Mais l'avancement 3 → 2 n'a lieu non plus dans les propositions au niveau initial transitif, qu'elles soient actives<sup>15</sup>

(28) a. ġġuwannə nġə/\*lu skrivə na lettərə  
 Jean lui/le écrit une lettre

b. \_\_\_\_\_  
 : : :  
 I 3 P 2  
 I : P 2  
 ġġuwannə [3msg] nġə skrivə na lettərə

<sup>15</sup> Cf. aussi

- (i) a. \*ġġuwannə skrivə franġiskə na lettərə  
 Jean écrit François une lettre  
 b. \*kessa lettərə fo skrittə franġiskə da ġġuwann  
 Cette lettre fut écrit François par Jean

où le 3 qui avance est un nominal lexicalement réalisé (franġiski).

ou bien passives

(29) a. kessa lettərə nġə/\*lu fo skrittə da ġġuwann  
 Cette lettre lui/le fut écrite par Jean

b. \_\_\_\_\_  
 : : :  
 2 3 : P I  
 I 3 : P CHO  
 I : : P CHO  
 I : P CHO CHO  
 kessa lettərə [3msg] nġə fo skrittə da ġġuwann

Encore, si un verbe à valence transitive non obligatoire entre dans un niveau initial inergatif, l'avancement 3 → 2 peut avoir lieu:

(30) a. lu so skritt  
 (Je) le suis écrit  
 ("Je lui ai écrit")

b. \_\_\_\_\_  
 : : :  
 I 3 : P  
 I 2 : P  
 I : : P  
 I : P CHO  
 [1sg] [3msg] lu so skritt

Finalement, les verbes à valence transitive obligatoire (c.-à-d., les verbes qui entrent obligatoirement dans un niveau initial transitif) sont incompatibles avec l'avancement en question:

- (31) a. ġġuwannə kondə nu fwatt a franġisk  
 Jean raconte un anecdote à François  
 b. \*ġġuwannə kond a ffranġisk/nġə kond  
 Jean raconte à François/lui raconte  
 c. ġġuwannə nġə kondə nu fwatt  
 Jean lui raconte un anecdote  
 d. \*ġġuwannə lu (= a ffranġisk) kond  
 Jean le (= à François) raconte

Les données présentées jusqu'ici permettent une généralisation, exprimée par la règle (32) (sur l'exclusion des 3 *multiattached* de la portée de la règle v. infra):

(32) *Avancement 3 → 2 en Altam.*

Soit *b* une proposition et soit *a* un 3 non *multiattached* de *b*. *a* peut avancer à la RG 2 si et seulement si *b* est initialement et finalement inergative.

(32) exclut que l'avancement puisse avoir lieu dans les propositions initialement inaccusatives (cf. (25)) et dans les propositions initialement

transitives (cf. (28) et (29)) et rend compte de l'inacceptabilité de (23) b., qui est finalement transitive, du fait que l'objet indirect qui avance serait le 2-final de la proposition, et de l'acceptabilité de (23) c., où le nominal qui avance est une matrice abstraite de traits sans RG finale.<sup>14</sup>

#### 2.4. *Avancement 3* → 2 et *passif*. Revenons maintenant à nos exemples

- (2) b. *ġġuwanna jevə/vənə taləfunetə də: karabbənir*  
Jean a/vient téléphoné par-les gendarmes
- (3) b. *ġġuwanna jevə/vənə skrittə kissə ləttərə də: karabbənir*  
Jean a/vient écrit ces lettres par-les gendarmes

Si, dans ces propositions, les nominaux [ġġuwann] avancent par passivation, ils doivent être des 2 dans un niveau donné de ces structures (cf. Perlmutter et Postal 1983a, Perlmutter 1984).

Les propositions (2) b. et (3) b. auront alors les structures illustrées respectivement par les tables (33) et (34):

(33)

:	:	:	:
3	:	P	I
2	:	P	I
I	:	P	CHO

  

I	P	CHO	CHO
---	---	-----	-----

ġġuwanna jevə/vənə taləfunetə də: karabbənir

<sup>14</sup> Au lieu de proposer que les exemples (23) c.-d. illustrent deux structures propositionnelles différentes, l'une avec, l'autre sans avancement, et que donc cet avancement est facultatif, on pourrait faire l'hypothèse qu'en altam. les structures initialement inergatives contenant une matrice de traits avec RG 3 ont obligatoirement l'avancement 3 → 2 et que la cliticisation peut manifester alternativement  *toutes les RG d'objets possédées par la matrice abstraite dans ces propositions.* Dans cette optique, (23) c.-d. auraient la structure

(i)

:	:	:
I	3	P
I	2	P
I	:	P

ġġuwanna [3msg] ngə par/lu pwarl

Toutefois, à la lumière de la règle altam. sur l'accord du participe passé (v. infra), cette hypothèse n'expliquerait pas le contraste entre (ii) a. et (ii) b.

- (ii) a. *ġġuwanna ngə a kkwett/\*kkətt*  
Jean lui a cuit/cuite  
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")
- b. *ġġuwanna l a \*kkwett/kkətt*  
Jean l a cuit/cuite  
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")

(34)

:	:	:	:
3	:	P	2
2	:	P	CHO
I	:	P	CHO

  

I	P	CHO	CHO	CHO
---	---	-----	-----	-----

ġġuwanna jevə/vənə skrittə kissə ləttərə də: karabbənir

Or, l'avancement 3 → 2 de (33) respecte la règle (32) (les niveaux initial et final de cette proposition sont en effet inergatifs), mais l'avancement de (34) viole (32), puisque, si cette proposition est finalement inergative, son niveau initial contient deux nominaux distincts avec RG 1 et 2: il est, en d'autres termes, un niveau transitif (ce qui est prouvé par la possibilité d'un passif ordinaire à partir de ce niveau, comme on le voit dans (29) a.).

L'alternative est donc entre l'abandon de la règle (32) et l'adoption pour (3) b. d'une analyse différente, en particulier, d'une analyse excluant que dans cette structure un avancement 3 → 2 ait lieu. C'est cette deuxième possibilité que l'on va explorer, de manière à disjoindre le cas de (3) b. des phénomènes d'avancement 3 → 2 envisagés jusqu'ici et à conclure que le type syntaxique (3) b. n'est pas un passif.

Remarquons qu'un premier indice dans cette direction nous est donné par des considérations comparatives générales.

En effet, dans plusieurs langues on observe un passif dont le sujet final est un nominal avec RG initial d'objet indirect ou de Bénéficiaire qui avance à partir d'un niveau transitif, mais dans les mêmes langues on observe aussi habituellement des structures du type de (28) a. et du premier exemple de la n. 13; cf. les cas de l'anglais, du latin, de l'indonésien de Jakarta: <sup>15</sup>

- (35) a. Tom wrote a letter to Mary  
b. Marcus Marius civitatem donavit  
c. Orang itu masak ikan untuk perempuan itu  
Homme le cuire poisson pour femme la  
("L'homme a cuit du poisson pour la femme")
- (36) a. Tom wrote her/Mary a letter (3 → 2)  
b. Marcus Marius civitate donavit (3 → 2)  
c. Orang itu me-masak-kan perempuan itu ikan  
Homme le TRANS-cuire-BEN femme la poisson (3 → 2)
- (37) a. Mary was written a letter by Tom (3 → 2 → 1)  
b. Marius civitate donatus est (a Marco) (3 → 2 → 1)  
c. Perempuan itu di-masak-kan ikan oleh orang itu  
Femme la PASS-cuire-BEN poisson par homme le (3 → 2 → 1)

<sup>15</sup> Cf. Frantz (1981: 9 svv.) (anglais); Ambrosini (1979: 18 sv.) (latin); Chung (1983) (indonésien). Pour des structures parallèles de l'arabe standard cf. Sallh (1985). La littérature relationnelle sur l'avancement 3 → 2 est d'ailleurs très riche: cf. Dubinsky et Rosen (1987).

Si le type structural altam. (3) b. était un passif, ce dialecte serait alors du point de vue comparatif une remarquable exception, vu l'inacceptabilité de (28) a. et du premier exemple de la n. 13.

Dans les pages qui suivent, l'examen de l'accord du participe passé en altam. nous permettra de résoudre le problème et nous offrira l'argument pour montrer que (3) b. n'est pas un passif.

3.1. *Morphologie de l'accord du participe passé.* Pour analyser la phénoménologie syntaxique de l'accord du participe passé (désormais pp) en altam., il est nécessaire de préciser d'abord les conditions morphologiques dans lesquelles cet accord se manifeste.

En altam., comme par ailleurs dans tous les parlers apparentés, un changement phonologique a diachroniquement réduit à /ə/ toutes les voyelles finales. Ainsi la flexion nominale ne peut plus distinguer genre et nombre à l'aide de désinences vocales.

Or, comme les voyelles finales hautes (lat. -ī, -Ū), avant de disparaître, ont produit un effet d'assimilation sur les voyelles toniques E Ę Q Q, la métaphonie permet l'expression du genre pour tous les thèmes nominaux et adjectivaux ayant l'une de ces voyelles en position tonique: cf. /bbwena/ "bon, -s" vs. /bbona/ "bonne, -s". Ce système (*flexion interne* ou *métaphonique*) caractérise plusieurs dialectes italiens méridionaux.<sup>16</sup>

Parmi les pp, seuls ceux qui dérivent de formes fortes sont susceptibles de flexion interne: /mwertə/ "mort, -s" vs. /m'ortə/ "morte, -s", /a'pirtə/ "ouvert, -s" vs. /a'pirtə/ "ouverte, -s", /sseltə/ "fondu, -s, dénoué, -s" vs. /ssolta/ "fondue, -s, dénouée, -s", /kwertə/ "cuit, -s" vs. /kotta/ "cuite, -s", /rvtə/ "brisé, -s" vs. /rattə/ "brisée, -s" etc. (cf. Loporcaro 1988a: §§ 227 et 231 n. 20).

A remarquer, en outre, que la classe des pp forts s'est beaucoup réduite dans tous les dialectes de l'Italie du Sud du fait de l'extension de la désinence faible /-utə/.

Par conséquent, l'accord du pp ne se manifeste que dans très peu de cas, puisque la voyelle thématique des pp faibles des trois classes n'est pas susceptible de métaphonie et reste donc invariable: /man'getə/ "mangé, -s = mangée, -s", /fə'nutə/ "fini, -s = finie, -s", /wa'irtə/ "guéri, -s = guérie, -s".

3.2. *Règle d'accord du pp.* Si ces conditions morphologiques restreignent sévèrement la possibilité d'observer l'accord du pp, les cas

<sup>16</sup> Dans la flexion adjectivale, cette description sommaire ne concerne que les adjectifs dérivés de la première classe latine (cf. Loporcaro 1988a: § 203, qui traite aussi du rôle qu'a dans cette flexion le trait [+/- personnel]; sur la flexion adjectivale des dialectes italiens cf. Rohlfis 1966-69: §§ 396 svv.). C'est ce cas qui nous intéresse ici, du fait que les participes passés suivent ce paradigme.

dans lesquels cet accord se manifeste révèlent une importante régularité syntaxique.

En effet, dans les cas où l'accord est morphologiquement possible et donc évident, les pp altam. s'accordent obligatoirement avec le ou les nominaux qui couvrent la RG d'objet direct dans un niveau quelconque de la structure propositionnelle.

Les données pertinentes sont les suivantes:

(38) a. kjer e rros ɔnɔ m'ort/sɔ mm'ort  
Claire et Rose ont mortes/sont mortes  
(\*ɔnɔ mwert/\*sɔ mmwert)  
(ont mort/sont mort)

b. la šummwend e mm'ort/\*mmwert  
La jument est morte/mort

c.

:	:	:
2	:	P
I	:	P

I P CHO  
la šummwend e mm'ort

d. I amələ s e rrott/\*rvt  
L'amphore s'est brisée/brisée

e.

:	:	:
2	:	P
2, I	:	P
I	:	P

I P CHO  
I amələ s e rrott

Les propositions de (38) ont des structures au niveau initial inaccusatif (avec avancement simple, (38) a.-b., ou bien *retroherent*, (38) d.): leurs pp sont accordés avec les nominaux 2-initiaux ([kjer e rros], [la šummwend], [I amələ]).

Le nominal initialement *multiattaché* (i.e., avec RG 1 et 2 dans le même niveau) des propositions réfléchies contrôle l'accord:

(39) a. kjerə s e ssolt/\*sselt  
Claire s'est détachée/détaché

b.

:	:	:
1, 2	:	P
I	:	P

I P CHO  
kjerə s e ssolt

Dans les propositions initialement transitives, l'accord se fait avec le nominal 2-initial, indépendamment du fait qu'il avance à la RG 1 par passivation

(40) a. la çəppə fo strənd/\*strnd da ġġuwann  
La ceinture fut rétrécie/rétréci par Jean

b.

;	:	:	:
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	P	CHO	CHO

la çəppə fo strəndə da ġġuwann

qu'il soit un 2-final lexicalement réalisé et postposé au verbe ((41) a.) ou qu'il soit une matrice abstraite de traits manifestée par un clitique ((41) c.):

(41) a. ġġuwann a ssəltə/\*ssəltə la šummwend  
Jean a détachée/détaché la jument

b.

;	:	:	:
I	:	P	2
I	P	CHO	2

ġġuwann a ssəltə la šummwend

c. ġġuwannə l a ssəlt/\*ssəlt  
Jean l'a détachée/détaché

d.

;	:	:	:
I	2	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

ġġuwannə [ʒfsg] l a ssəlt

(41) nous permet d'exclure que la notion de 1-final joue un rôle dans la détermination de la règle d'accord, (41) a., de surcroît, montre que l'intransitivité finale du secteur-P du PP n'est pas une condition dirimante à cet égard.

Les données présentées jusqu'ici mettent en corrélation l'accord du PP avec la notion de 2-initial de la proposition. Mais la syntaxe altam. nous donne la façon de démontrer que cette notion est trop étroite et que la règle d'accord peut ne faire référence qu'à la simple notion de 2, sans égard au niveau dans lequel le contrôleur de l'accord couvre la RG d'objet direct.

D'abord, dans les structures initialement inergatives où un 3-initial

avance à la RG 2 (sous les conditions établies dans les §§ 2.3. et 2.4.), le PP s'accorde avec le nominal qui avance, qui n'est pas, de toute évidence, un 2-initial:

(42) a. ġġuwannə l a kkətt/\*kkətt  
Jean l'a cuit/cuite  
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")

b.

;	:	:	:
I	3	:	P
I	2	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

ġġuwannə [ʒfsg] l a kkətt

Deuxièmement, tout comme l'italien et le français (*Ugo si è concesso/a una pausa*, *La veuve s'est écrit des fausses lettres anonymes*), l'altam. possède des structures où un nominal couvre les RG initiales de sujet et d'objet indirect et qui ont un prédicat avec une morphosyntaxe de réfléchi; La Fauci (1986) a proposé une règle, qui a jusqu'ici trouvé des confirmations en italien et en français, selon laquelle le nominal *multiattaché* 1-3 avance et couvre les RG 1 et 2 dans le niveau successif à celui où le *multiattachement* 1-3 a lieu, indépendamment de la présence d'un 2, qui, s'il est présent, prend la RG CHO, du fait de cet avancement. Les structures altam. avec *multiattachement* 1-3 tombent sous la portée de cette règle générale:

(43) a. mari s e kkətt/\*kkətt  
Marie s'est cuit/cuite  
("Marie s'est préparé le repas")

b.

;	:	:	:
I,3	:	P	
I,2	:	P	
I	:	P	
I	P	CHO	

mari s e kkətt

c. ġġuwannə s e kkətt/kkətt l skarçəffəle  
Jean s'est cuit/cuits les artichauts

d.

;	:	:	:
I,3	:	P	2
I,2	:	P	CHO
I	:	P	CHO

ġġuwannə s e kkətt/kətt l skarçəffəle

En effet, il est facile de démontrer que (43) a. et (43) c. doivent contenir un nominal avec RG 1 et 2 (cf. le deuxième niveau de (43) b. et (43) d.), à la lumière de la règle (18) sur l'auxiliaire du passé composé et de l'inacceptabilité de \*[mari s a kkøtt] et de \*[gǽuwannə s a kkøtt/kkøtt i skarčøffələ] (dans ces structures, HABERE, selon le schéma (17) b., ne peut pas se trouver à la troisième personne singulier du passé composé, tout comme dans le cas des propositions initialement inaccusatives et des autres propositions réfléchies: cf. § 2.1.1.).

Or, par rapport à l'accord du PP, si (43) a.-b. ne fait que confirmer l'observation faite sur la base de (42) a.-b. (le PP s'accorde avec un objet direct qui n'est pas initial), (43) c.-d. est de la plus grande importance: elle nous montre que, dans le cas d'une proposition contenant deux nominaux avec RG 2 (l'un initial, l'autre par suite d'un avancement), le PP peut s'accorder alternativement avec tous les deux.

Cela dit, pour établir la règle altam. de l'accord du PP il ne nous manque qu'une évidence négative, c.-à-d. la preuve que le PP est obligatoirement invariable dans les structures qui ne contiennent dans aucun niveau un nominal avec RG 2:

(44) a. mari a kkøtt/\*kkøtt

Marie a cuit/cuite

("Marie a préparé le repas")

b.

: : :

I : P

I P CHO  
mari a kkøtt

Sur la base de ces données on peut donc formuler la règle suivante:

(45) Règle de l'accord du PP en altam.

Soit *b* une proposition; soit *p* un PP de *b*, et soit *a* un nominal de *b*. *p* s'accorde en genre et en nombre avec *a* si et seulement si *a* est un 2.

Dans le cadre comparatif de la phénoménologie de l'accord du PP dans les langues romanes, l'altam. représente donc le cas le plus simple du point de vue paramétrique: un nominal contrôle l'accord du PP à la seule condition d'être un objet direct dans la proposition, ce qui est en contraste, par exemple, avec le système de l'accord en italien (où la nature d'objet direct ne suffit pas à sanctionner l'existence d'un contrôleur de l'accord, vu que cet accord est subordonné aussi à l'intransitivité finale du secteur-P du PP) ou bien du français, où trois conditions doivent être remplies: que le 2 soit l'objet direct initialisé par le PP à accorder; que le secteur-P du PP soit finalement intransitif; que, si le contrôleur a une RG finale, cette RG soit

une RG-terme nucléaire (cf. La Fauci 1986 pour une discussion détaillée).<sup>17</sup>

Mais l'intérêt le plus important de la règle (45) pour la présente discussion est qu'elle fournit un moyen pour tester, dans le cas d'une proposition contenant un PP susceptible d'accord, la présence d'un objet direct; en d'autres termes, elle permet de savoir si un nominal couvre ou bien ne couvre pas la RG 2 dans un niveau quelconque d'une structure propositionnelle.

#### 4. Avancement 3 → 1.

On possède maintenant les éléments nécessaires pour résoudre le problème posé par le contraste, exposé en 2.4., entre la règle (32) (Avancement 3 → 2) et l'analyse qui voit dans les structures du type de (3) b. des véritables passifs (i.e. des propositions qui présentent un avancement 2 → 1 et un 1-initial finalement chômeur du fait de cet avancement).

Les exemples cruciaux sont les suivants:

(46) a. mari fo/avi sselte/\*ssølte lu nuyt da pøppin  
Marie fut/eut dénoué/dénouée le nœud par P.

b. gǽuwannə fo/avi røtt/\*rytt i jamm  
Jean fut/eut cassées/cassé les jambes

Si dans (46) les nominaux sujets finaux [mari] et [gǽuwannə] avaient couvert la RG 2, d'après la règle (45) ils devraient pouvoir contrôler l'accord des PP. La présence d'un autre contrôleur ne saurait être invoquée comme empêchement: la proposition (43) c. démontre que en altam. deux nominaux distincts (l'un en tant que 2-initial, l'autre en tant que 2-avancé) peuvent contrôler alternativement l'accord du PP de la même proposition.

D'autre part, on a déjà remarqué que l'analyse passive de la proposition

(47) mari fo køtt/\*køtt da gǽuwann

Marie fut cuit/cuit par Jean

("A Marie, Jean prépara le repas")

est compatible avec la règle (32). Il n'est pas étonnant, alors, de constater que le sujet final de cette proposition contrôle l'accord: cette propriété lui vient du fait qu'il est, conformément à l'analyse proposée, un objet direct.

La conclusion est donc que dans (46) (et dans (3) b.) le 3 avance directement à la RG 1, selon l'analyse illustrée par la table qui suit:<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Sur les conséquences typologiques du codage que les systèmes d'accord du participe des langues romanes offrent à la structure propositionnelle, cf. La Fauci (1986) et La Fauci (1988).

<sup>18</sup> Le fait que les exemples (46) et (3) b., quoique finalement transitifs (comme le montre (48) a.), ne puissent être passives constitue une évidence en faveur de la

(i) 1-Anchoring Law (Rosen 1987: 36)

Every 1-arc must either start in a P-initial stratum or end in a P-final stratum.

En effet, à partir du niveau final de (48) a. l'avancement du 2 à la RG 1 provoquerait illégalement le chômage du 3 qui a déjà avancé à 1 dans le deuxième niveau du premier secteur-P.

(48) a.

:	:	:	:
3	:	P	2
I	:	P	2
CHO			
I	P	CHO	2
CHO			
mari fo/avi sselto lu nuyt da peppin			

et que ce type structural diffère sensiblement du type illustré par (2) b. et (47), étant donné que celui-ci trouve son analyse dans la table (48) b.:

(48) b.

:	:	:	:
3	:	P	I
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	P	CHO	CHO
mari fo/avi kotte da gguwann			

### 5. Perspectives romanes.

Jusqu'ici on a examiné quelques particularités de la syntaxe altam. dans une optique interne. Mais leur analyse peut être enrichie et précisée sur le plan comparatif.

Dans la perspective d'une hypothèse générale sur le développement diachronique des formes verbales périphrastiques romanes, la suite de ce travail sera consacrée aux problèmes suivants: la naissance d'un passif dont le sujet final est un objet indirect initial (le type (2) b.); la naissance d'une structure avec avancement 3 → 1 (le type (3) b.); l'emploi d'HABERE en tant qu'auxiliaire du passif.

Il s'agit, comme on l'a déjà remarqué, de phénomènes singuliers dans le domaine linguistique roman et la question se pose de déterminer les voies de leur développement.

5.1. *Typologie des P-Union et diachronie des périphrases verbales romanes.* Dans la syntaxe italienne, il y a un type propositionnel qui peut être utilement comparé au type altam. de (3) b. Il s'agit de la structure illustrée par les exemples qui suivent:

- (49) a. Meo ebbe uccisa la madre in quell' attentato  
M. eut tuée la mère dans cet attentat  
b. Meo vi ebbe uccisa la madre  
M. y eut tuée la mère

Comme le montre la position du clitique dans (49) b., il s'agit de propositions-Union (on négligera ici les différences entre (49) a. et la proposition *Meo ebbe la madre uccisa in quell' attentato*, sur lesquelles on consultera Ambrosini 1982: 58 svv.).

Cette structure, bien représentée dans les dialectes de l'Italie méridionale (cf. *Nun aju avutu regalatu mancu nu sordu* (calabr.) "Non mi è stato regalato nemmeno un soldo": Rohlfs 1966-69: § 737 n. 3), a été parfois considérée par la littérature comme un passif (Ambrosini 1982: 58; La Fauci 1984b: 124 n. 53) et, à certains égards, son antécédent peut être utilement comparé, d'un point de vue structural, avec les constructions latines qui prévalent aux périphrases perfectives actives:

(50) quod [meridianae nationes] habent exsuctas ab sole animorum virtutes (Vitr. 6, 1, 10)

En ce qui concerne les périphrases perfectives actives, la littérature a proposé l'idée d'une réanalyse structurale, qui a jeté les bases d'une "grammaticalisation" des séquences HABERE + PP.

Il est possible, à l'aide du cadre théorique relationnel, de suivre et de graduer les passages de ce développement et de saisir ses différenciations par une caractérisation formelle.

En effet, la réanalyse en question concerne des propositions-Union: c.-à-d. des propositions où HABERE est un P-Union (cf. La Fauci 1988: 46 sv.).

Or, les P-Union ont un caractère syntaxique commun: ils interviennent dans un niveau non initial d'une proposition qui contient déjà un élément couvrant la RG P. Mais, cela dit, les P-Union reconnus à l'heure actuelle sont de trois types différents: 1) ceux qui, en héritant les nominaux présents dans le niveau final du secteur-P précédent, initialisent néanmoins un nominal nouveau dans la RG de sujet; 2) ceux qui héritent la configuration finale du secteur-P précédent et réinitialisent dans la RG de sujet un nominal hérité (qui peut bien être déjà le sujet P-final du secteur-P précédent: v. infra); 3) ceux qui héritent la situation relationnelle du niveau final du secteur-P précédent et qui ne peuvent ni initialiser des nominaux *ex novo*, ni réinitialiser des nominaux hérités.

Les trois types sont synchroniquement illustrés par les propositions-Union italiennes qui suivent:

(51) a. Ugo fa sorridere Lea  
U. fait sourire L.

b.

:	:	:	:
:	:	P	I
I	P	CHO	2

Ugo fa sorridere Lea

(52) a. Pio/\*L'aereo ci vuole andare<sup>19</sup>

P./L'avion y veut aller  
("P./L'avion veut y aller")

b.

:	:	:	:
2	Obl	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

Pio [Loc] ci vuole andare

(53) a. Ivo ha sculacciato Meo  
I. a fessé M.

b.

:	:	:	:
I	:	P	2
I	:	P	2
I	P	CHO	2

Ivo ha sculacciato Meo

c. Zoe è stata rimproverata dal maestro  
Z. a été réprimandée par-le maître

d.

:	:	:	:
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	:	P	CHO
I	P	CHO	CHO
I	P	CHO	CHO

Zoe è stata rimproverata dal maestro

Dans (51) le P-Union *fare* causatif initialise en tant que nouveau sujet un nominal non hérité (le fait que le sujet de la proposition interne, *L'ea*, passe à la RG 2 dans le niveau-Union est l'effet d'une règle générale concernant les structures causatives: cf. Aissen et Perlmutter 1983, Rosen 1983, Gibson et Raposo 1986, Davies et Rosen 1988).

Dans (52) le P-Union *volere* réinitialise dans la RG 1 le sujet de la proposition interne, comme le démontre l'inacceptabilité de \**L'aereo ci vuole andare* (par rapport à l'acceptabilité de *L'aereo ci va*) due aux contraintes que *volere* impose à son sujet.

Quant à (53) a. et (53) c., les P-Union *avere* et *essere* auxiliaires perfectifs et *essere* auxiliaire du passif héritent simplement les configurations relationnelles des niveaux finaux des secteurs-P précédents (cf. Rosen 1987).

<sup>19</sup> La position du clitique locatif *ci* atteste que cette proposition est une Union: en effet, le modal italien *volere* a aussi une construction *Equi*, que l'on ne discute pas ici (cf. Rosen 1987).

Or, notre hypothèse (cf. La Fauci 1988) est que le procès diachronique de "grammaticalisation" des formes HABERE + PP, i.e. le procès qui a compacté les formes verbales périphrastiques des langues romanes, est formellement caractérisable comme un effet du passage de HABERE de la nature de P-Union capable d'initialiser et de réinitialiser à la nature de P-Union qui hérite la configuration relationnelle du niveau final du secteur-P précédent, un P-Union "whose P-initial stratum contains an I-arc that starts in some previous stratum" (Rosen 1987: 14).

A l'heure actuelle, ce procès ne s'est pas complété pour toutes les constructions HABERE + PP existant dans les différentes variétés romanes: il ne s'est pas complété, par exemple, dans le type propositionnel italien de l'exemple (49) (ce que l'on verra dans le § 5.1.1.).

L'hypothèse en question reprend et tend syntaxiquement formelles, grâce au cadre théorique relationnel, des remarques déjà faites par la littérature à propos des périphrases perfectives romanes (cf. Thielmann 1985 et Salvi 1982, Vincent 1982, Ramat 1984, Pinkster 1987).

Par exemple, Vincent (1982), au sujet de la proposition latine

(54) In ea provincia pecunias magnas collocatas habent (Cic., *Leg. Manil.* 18 = (27) de Vincent 1982)

écrit:

"The LOC-subject of *habere* is of course expressed in the inflection, but the AG-subject of *collocare* is nowhere expressed. This omission of the AG is another consequence of the use of the NEUT-subject participial form, and it allows two possible interpretations to the sentence in (27) according to whether the investors of the money were the same people as the current possessors or not. Whichever of these readings we assign is a matter of pragmatics relating to our knowledge of the context of use rather than strict semantics" (Vincent 1982: 83).

Et, sur la base de son analyse critique des exemples qui préluident aux périphrases romanes recueillis dans le TLL (s.v. *habere*), Pinkster (1987: 201) note:

"It appears that in the majority of the examples assembled by Bulhart the Subject of *habere* is the same as the implied Agent of the PPP (...). This need not be so, however (...). It will be clear that only in the case of identity of Subject and Agent there may be reason to assume that the expression is a periphrastic perfect form."

La proposition (54) aura donc la structure illustrée par la table suivante:

(55)

:	:	:	:
:	Obl	2	I
:	Obl	I	(CHO)
I	Obl	2	(CHO)
[3p]	in ea prov.	pecunias magnas	0 collocatas habent
			CHO P

La table (55) représente le premier stade de l'évolution. Le secteur-P du participe *collocatas* a un niveau initial transitif et contient une passivation: *pecunias magnas* est le sujet P-final de *collocatas*. Par rapport au niveau P-final de *collocatas*, le P-Union HABERE, conformément à sa valence, initialise un nouveau sujet (qui est le sujet final de la proposition) et réinitialise en tant qu'objet direct *pecunias magnas*, le sujet P-final du participe.

La passivation qui a lieu dans le premier secteur-P et les (ré)initialisations dues au P-Union sont des propriétés syntaxiques de ce type propositionnel qui s'intègrent et qui rendent compte des propriétés sémantiques qui lui ont été traditionnellement attribuées.

En effet, le fait que, à cause de la passivation, le sujet P-final du participe est *syntactiquement* différent de son sujet P-initial (indépendamment de l'interprétation que celui-ci peut recevoir: de ce point de vue, les structures en question sont non marquées) entraîne l'indépendance du sujet final de la proposition (le sujet initialisé par le P-Union) par rapport au sujet initial.<sup>20</sup>

D'ailleurs, c'est HABERE qui, en réinitialisant dans la RG d'objet direct le sujet P-final du participe, donne un nouveau sujet à la proposition, qui est donc finalement transitive.

Dès qu'HABERE perd dans ces constructions sa faculté de (ré)initialiser, la configuration relationnelle du niveau final (i.e. sa nature de niveau transitif) doit être héritée et cela a l'effet de faire disparaître le deuxième niveau du secteur-P du participe (le niveau de la passivation interne).

En effet, la configuration du niveau final du secteur-P du participe doit correspondre à la configuration du niveau-Union, c.-à-d. du niveau d'apparition d'HABERE. Notamment, pour être hérité en tant qu'objet direct et pour être donc l'objet direct final de la proposition, l'objet direct initial ne peut plus avancer par passivation: en d'autres termes, le participe ne peut plus avoir, via passivation, un sujet P-final différent de son sujet P-initial, ce qui permet à HABERE d'hériter, en tant que sujet, le sujet initial du participe.

On peut résumer cette évolution en disant qu'elle a l'effet de projeter la configuration relationnelle du niveau-Union sur le niveau final du secteur-P du participe, que, donc, l'objet direct final de la proposition est uniformément un objet direct dans tous les niveaux et que cette uniformité rend possible la coïncidence du sujet final de la proposition avec le sujet initial du participe.

Au bout de cette évolution, on trouve l'exemple (56) a., qui est analysé par la table (56) b.:

<sup>20</sup> Le témoignage métalinguistique qui suit est, de ce point de vue, révélateur: "... sive quid in id flumen riparum eius immissum habes ... restituas' ... iubetur autem is qui factum vel immissum habet restituere quod habet ... haec verba 'factum habes' vel 'immissum habes' ostendunt non eum teneri qui fecit vel immisit, sed qui factum immissum habet" (Ulp., Dig. 43, 12, 1, 202, cité par Pinkster 1987: 198).

(56) a. Episcopum invitatum habes (Greg. Tur., *Vit. patr.* 3, 1, p. 673, 3)

b.

:	:	:	:
I	2	P	:
I	2	CHO	P

[2sg] episcopum invitatum habes

L'établissement de la valeur active des formes périphrastiques en question reçoit par là une caractérisation formelle et c'est ce procès (et donc le fait que le P-Union HABERE perd sa faculté d'initialiser et de réinitialiser) qui ouvre la route à l'extension de la périphrase perfective HABERE + PP aux structures intransitives inergatives:

(57) a. sicut parabolatum habuistis (Form. Merkel. 260, 7)

b.

:	:	:	:
I	P	:	:
I	CHO	P	:

[2pl] parabolatum habuistis

Or, si l'on observe (56) b. et (57) b., on s'aperçoit que, dans le cas des constructions-Union qui précludent aux périphrases perfectives des langues romanes modernes, on peut négliger le problème de l'existence d'une phase dans laquelle HABERE, qui avait perdu sa faculté d'initialiser *ex novo* son sujet, avant de devenir un simple héritier, était un P-Union qui réinitialisait dans la RG de sujet un nominal hérité. En admettant par hypothèse son existence, une telle phase a été masquée par une configuration structurale où le sujet d'HABERE (et, donc, le sujet final), en raison du procès que l'on vient d'esquisser, était déjà le sujet du participe.

En revanche, pour le degré de grammaticalisation d'HABERE dans les constructions (50), (3) b. et (49), la différence entre héritage avec réinitialisation et simple héritage du sujet est à la fois théoriquement cruciale et empiriquement vérifiable, dès lors que dans ce cas-là le sujet d'HABERE est un nominal couvrant une RG différente (la RG d'objet indirect) dans le secteur-P d'où il est hérité (cf. La Fauci 1988: 48 n. 7). C'est la raison pour laquelle l'analyse de la structure altam. (3) b. a un rôle important dans le cadre global de l'évolution des P-Union romans.

L'histoire syntaxique des structures propositionnelles altam. qui contiennent l'avancement de l'objet indirect témoigne précisément le cas d'un P-Union qui passe du deuxième au troisième type. On va se consacrer à l'analyse détaillée de ce procès, en l'intégrant dans le cadre qu'on a ébauché ici dans ses lignes générales.

5.1.1. Dans le § 4, on a attribué aux propositions altam. du type de (3) b. une analyse illustrée, dans le cas particulier de (58) a., par la table (58) b.:

(58) a. *ëgüwänn avi detä nu libbrä da françisk*  
Jean eut donné un livre par François

b.

:	:	:	:	:
3	:	P	2	I
I	:	P	2	CHO
I	P	CHO	2	CHO

*ëgüwänn avi detä nu libbrä da françisk*

On va montrer maintenant que les propositions italiennes du type de (59) a. ont une analyse différente, celle de la table (59) b.:

(59) a. Ugo ebbe offerta una ricompensa dal sindaco  
U. eut offerte une récompense par-le maire

b.

:	:	:	:	:
3	:	P	2	I
3	:	P	I	CHO
I	P	CHO	2	CHO

Ugo ebbe offerta una ricompensa dal sindaco

Notre hypothèse est donc que ces structures, quoique parallèles en surface, sont en réalité différentes et que, en particulier, dans ces structures l'altam. [ave] est un P-Union qui hérite son sujet, tandis que l'italien *avere* est un P-Union qui réinitialise en tant que sujet un nominal hérité avec RG d'objet indirect.

Pour argumenter cette différence relationnelle, on se servira de l'accord du PP et de la règle qui le concerne.

La règle de l'accord du PP en altam., proposée en (45), et la règle italienne correspondante, peuvent être fusionnées dans une seule règle paramétrique:

(60) Règle de l'accord du PP en Altam. et en It.

Soit *p* un PP contenu dans la proposition *b*, et soit *a* un nominal de *b*. *p* s'accorde en genre et en nombre avec *a* si et seulement si:

- (i) *a* est un 2 dans *b* et  
(ii) (it.) le secteur-P de *p* est finalement intransitif.<sup>21</sup>

<sup>21</sup> Pour l'argumentation de la règle italienne sur l'accord du PP cf. La Fauci (1986) et La Fauci (1988).

On remarquera que la présentation conjointe des règles des deux variétés rend évidente une intéressante implication diachronique. L'italien actuel permet marginalement un accord (qui viole la deuxième condition de (60)), celle exclusivement italienne) tel que *Ho scese le scale di corsa, Ha abbandonati tutti i suoi sogni*. Or, étant donné la situation de l'accord dans les textes italiens

Or, dans l'exemple italien (59) a. le PP est obligatoirement accordé avec *una ricompensa*:

(61) \*Ugo ebbe offerto una ricompensa dal sindaco  
U. eut offert une récompense par-le maire

A la lumière de la règle (60), cela signifie que *una ricompensa* est un objet direct dans la structure ((60) (i)) et que le secteur-P de *offerta* est finalement intransitif ((60) (ii)).

L'intransitivité finale du secteur-P du PP est l'effet de la passivation interne: le 2-initial *una ricompensa* est donc le sujet P-final, et le sujet initial *il sindaco* est P-finalement un chômeur.<sup>22</sup> L'objet indirect Ugo maintient inaltérée sa RG initiale. L'introduction dans la structure du P-Union HABERE entraîne la réinitialisation de l'objet indirect dans la RG 1 et du sujet final du secteur-P du PP dans la RG 2. Le résultat est une proposition-Union finalement transitive.

Maintenant, admettons, par hypothèse, que (59) b. n'analyse pas correctement la proposition (59) a. En particulier, admettons par hypothèse que l'italien ait des 3 qui avancent à la RG 1 indépendamment d'une réinitialisation.

L'analyse de (59) a. pourrait être alors celle illustrée par la table (62):

(62)

:	:	:	:	:
3	:	P	2	I
2	:	P	CHO	I
I	:	P	CHO	CHO
I	P	CHO	CHO	CHO

Ugo ebbe offerta una ricompensa dal sindaco

anciens (cf. Lucchesi 1963, La Fauci 1988: 55 svv.), ce type est à interpréter comme un archaïsme, épave d'un état de langue précédent, dans lequel la règle sur l'accord du PP était identique à celle qui est (encore) aujourd'hui en vigueur dans l'altam. et peut-être (mais nous ne disposons pas d'études détaillées à cet égard) dans d'autres dialectes de ce point de vue conservateurs.

L'intérêt de cette observation réside dans le fait que, à l'égard du système des auxiliaires perfectifs, l'altam. peut être clairement considéré comme une variété romane (modérément innovatrice (la manifestation de l'opposition syntaxique actif/moyen n'y est pas encore totalement stérilisée): d'où la conclusion, non banale, à notre avis, que les points de friction entre innovation et conservation peuvent même se cacher à l'intérieur du même sous-système morphosyntaxique (comme c'est le cas de la morphologie verbale périphrastique en altam.) et que les oppositions traditionnelles entre la nature totalement innovatrice ou totalement conservatrice des différentes variétés romanes sont à considérer comme des extrapolations difficilement défendables (conclusion qui rejoint quelques affirmations de la sociolinguistique italienne, mais sans passer par la dépréciation de la considération systématique de la langue).

<sup>22</sup> Le fait que l'on ait pu considérer ce type structural italien comme un passif n'est pas donc totalement injustifié: ces propositions ne sont pas passives, mais elles contiennent un passif.

ou bien celle de la table (63):

3	:	:	:	:
I	:	P	2	I
	:	P	2	CHO
I	P	CHO	2	CHO

Ugo ebbe offerta una ricompensa dal sindaco

L'analyse (62), choisie pour représenter à titre d'exemple toutes les analyses avec chômage P-final du 2-initial, propose une structure dans laquelle le 3 initial avance successivement à la RG 2 et à la RG 1 à l'intérieur du premier secteur-P.

La table (63) propose par contre une structure parallèle à celle de l'exemple altam. (58), c.-à-d. une structure avec un simple avancement 3 → 1.

Il est facile de remarquer que l'analyse (63) doit être exclue du fait qu'elle ne rend pas compte de l'accord du PP *offerta*: dans cette analyse le secteur-P du PP se termine par un niveau transitif (cf. la condition (60) (ii)).

Quant à l'analyse (62), elle est parfaitement compatible avec la règle (60): les deux conditions pour l'accord de *offerta* y sont remplies (incorrectement néanmoins, elle prédit que le PP devrait pouvoir s'accorder aussi avec le 1-final: on négligera ce défaut).

Mais, en attribuant à *una ricompensa* la RG P-final CHO, en excluant donc toute possibilité que ce nominal puisse successivement atteindre une RG différente quelconque, l'analyse (62) prédit, de même que toute autre analyse possible comportant le chômage du 2-initial, l'inacceptabilité des exemples (64), qui, au contraire, sont acceptables:

- (64) a. Avuta uccisa la madre in quell'attentato, Ugo  
Eue tuée la mère dans cet attentat, U.  
decise di farsi giustizia da solo  
...
- b. Avuta offerta una ricompensa dal sindaco, Meo  
Eue offerte une récompense par-le maire, M.  
si propose di donarla al Rifugio del cane  
... abbandonato  
...

En effet, selon l'analyse (62), *una ricompensa* n'est pas et ne peut plus être le 2 P-initial de *avere*: il ne devrait pas donc apparaître en combinaison avec *avuta* dans des constructions participiales telles que (64) (cf. Rosen 1987: 23).

L'effet combiné de ces propriétés empiriques impose donc l'adoption de l'analyse (59) b.: en effet, l'accord du PP exige l'intransitivité du premier

secteur-P et l'acceptabilité de structures telles que (64) exige que *una ricompensa* soit le 2 P-initial de *avere*. Les deux conditions ne sont satisfaites que par (59) b.

On a maintenant les éléments pour exclure qu'il y ait dans le premier secteur-P de cette structure un avancement 3 → 1 en tant qu'effet d'une règle syntaxique de l'italien, c.-à-d. un avancement indépendant de la réinitialisation produite par le P-Union *avere*.

En effet, étant donné la nature du premier niveau de la construction (*il sindaco*: 1; *una ricompensa*: 2; *Ugo*: 3), le seul moyen pour rendre intransitif le niveau final du premier secteur-P sans provoquer le chômage du 2-initial est la passivation, i.e. l'avancement de ce 2-initial à la RG 1.

Mais si *una ricompensa* est le sujet du niveau final du premier secteur-P, aucun autre nominal ne peut l'être (du fait de la *Stratal Uniqueness Law*: cf. Perlmutter et Postal 1983b) et cela exclut la possibilité que le 3-initial *Ugo* puisse avoir atteint la RG 1 avant l'introduction du P-Union *avere*.

C'est donc le P-Union *avere* qui réinitialise l'objet indirect initial dans la RG 1 et l'objet direct initial (et sujet P-final du secteur-P du PP) dans la RG 2.

En conclusion, dans les structures italiennes du type de (59), *avere* est un P-Union qui réinitialise des nominaux qu'il hérite du secteur-P précédent.

5.2. *Naissance d'une règle syntaxique*. On a donc démontré que les configurations syntaxiques des propositions altam. (3) b., (46), (58) a. (cf. § 4) et italiennes (49) et (59) a. (cf. § 5.1.1.), tout en ayant un niveau initial identique et une considérable ressemblance superficielle, diffèrent sensiblement (cf. (58) b. et (59) b.), et que cette différence consiste dans la "grammaticalisation" d'*HABERE* dans ces structures, complète en altam., incomplète en italien.<sup>23</sup>

<sup>23</sup> L'inacceptabilité de la construction participiale altam.

(i) \*ster/awut accësa la mam, gğuwann assi paçc  
Ete/feu tué la mère, Jean devint fou

est encore une preuve de la complète grammaticalisation qu'*HABERE* a atteinte dans ce type structural. Son comportement ne se différencie nullement à cet égard de celui des autres auxiliaires.

Par ailleurs, l'opposition entre série tonique et série atone de l'auxiliaire *HABERE* (v. n. 10) trouve une justification dans le fait que l'histoire d'*HABERE* dans ces constructions est différente de l'histoire de l'auxiliaire perfectif.

L'emploi d'*HABERE* en tant qu'auxiliaire perfectif est panroman: les unités de sandhi *HABERE* + PP dans ces périphrases sont très anciennes, ce qui justifie la réduction phonétique des formes auxiliaires.

Au contraire, la grammaticalisation d'*HABERE* dans les périphrases des propositions à avancement de 3 et des propositions passives (cf. § 2.2. et v. infra), est plus récente et n'est propre, que nous sachions, qu'à l'altam.: les formes d'*HABERE* qui se trouvent dans ces périphrases sont identiques à celles d'*HABERE* non auxiliaire dans les cas peu nombreux où celui-ci n'a pas encore été remplacé par *TENERE* (évolution caractéristique des dialectes de l'Italie méridionale): cf. [jəva rəgəun] "Il a raison", [jəva pəgəit] "Il est pris" (cf. Loporcaro 1988a: § 236 n. 50).

Cette différence n'est pas le seul indice de la distance temporelle entre les deux procès de grammaticalisation: on peut citer aussi l'absence du redoublement syntaxique dans [jəva fatt]

Dans ce qui suit, on montrera comment un tel changement a entraîné une modification structurale dans une configuration qui, au début, était la même dans les deux variétés italo-romanes. En d'autres termes, on proposera que les avancements altam. de l'objet indirect ne sont qu'un effet de la réduction d'HABERE à un véritable auxiliaire: un P-Union du troisième type (cf. § 5.1.).

En attribuant la configuration qui suit à un état précédent du développement de la construction altam. (parallèle à celui des propositions correspondantes de l'italien actuel)

(65)

:	:	:	:	:
3	:	P	2	I
3	:	P	I	CHO
I	P	CHO	2	CHO

gguwann avi rialeto nu libbro da frangisk

on remarquera facilement que si, à partir d'une structure telle que (65), HABERE perd sa faculté de réinitialisation, il ne peut qu'hériter son sujet et son objet direct en tant que tels du secteur-P précédent. Cela signifie que le 3 et le 2 initiaux doivent respectivement prendre la RG 1 et maintenir la RG 2 à l'intérieur du premier secteur-P.

La complète "grammaticalisation" d'HABERE a donc deux conséquences structurales: a) l'abolition du passif interne: le 2 initial maintient uniformément sa RG (un phénomène parallèle à celui que l'on a déterminé dans le cas de la réanalyse de formes périphrastiques perfectives: cf. § 5.1. et La Fauci 1988); b) la "création" d'un avancement 3 → 1, indépendant d'une réinitialisation.

Mais la "grammaticalisation" d'HABERE dans ces structures a d'autres effets. Une fois devenu un auxiliaire, HABERE a rendu la configuration

(66)

:	:	:	:	:
3	:	P	2	I
I	:	P	2	CHO
I	P	CHO	2	CHO

gguwann avi rialeto nu libbro da frangisk

"Il est fait" (présent passif) et sa présence dans [a ffat] < \*HAT FACTUM "[] a fait" (passé composé actif). En effet, dans les parlers de cette partie de l'Italie du Sud, le redoublement syntaxique a lieu sous des conditions qui ne sont pas celles de l'italien standard (cf. Rohlf 1966-69: §§ 173-175; pour l'Italie méridionale cf. Fanciullo 1986): il n'est provoqué que par les monosyllabes dont la base latine se terminait par une consonne (qui s'est assimilée à la consonne initiale du mot suivant dans les unités de sandhi) et à quelques cas près, il ne s'observe que dans des unités de sandhi qui existaient en tant que telles dès la basse latinité (cf. Loporcaro 1988b).

structuralement parallèle à celle du passif ordinaire (avancement 2 → 1 et auxiliaire ESSE):

(67) a. fwebbə muttsəkwətə do: kwejn  
(Je) fus mordu par-le chien

b.

:	:	:	:	:
2	:	P	P	I
I	:	P	P	CHO
I	P	CHO	CHO	CHO

[ɪsgj fwebbə muttsəkwətə do: kwejn]

Les deux cas présentent en effet un avancement d'un terme à la RG 1 et le chômage du 1-initial. En corrélation analogique avec la variation libre des auxiliaires des formes périphrastiques actives (cf. § 2.1.), ce parallélisme structural peut être considéré comme une précondition de la variation libre des auxiliaires HABERE et ESSE, que l'on observe aujourd'hui dans les structures altam. en question (cf. § 2.2.):

(68) a. gguwannə fo/avi muttsəkwətə do: kwejn  
Jean fut/eut mordu par-le chien

b. gguwannə fo/avi rialeto nu libbro da pəppɪn  
Jean fut/eut fait-cadeau un livre par P.

Mais ce parallélisme est aussi en corrélation avec le passif des propositions initialement inergatives:

(69) a. gguwannə fo/avi tələfunətə də: karəbbənɪr  
Jean fut/eut téléphoné par-les gendarmes

b.

:	:	:	:	:
3	:	P	P	I
2	:	P	P	I
I	:	P	P	CHO
I	P	CHO	CHO	CHO

gguwannə fo/avi tələfunətə də: karəbbənɪr

En effet, l'absence d'un 2-initial dans ces structures exclut une explication autonome de leur origine dans le cadre général des constructions prédicatives qui font la base des périphrases verbales romanes aussi bien que dans le cadre général de la phénoménologie romane de la passivation (le passif roman est fondamentalement un avancement d'un objet direct).

Mais, une fois instauré l'avancement d'un objet indirect à la RG 1, avec la conséquence d'un parallélisme entre cet avancement et la passivation ordinaire, c'est justement l'avancement 3 → 2, précondition pour la passivation des structures inergatives, qui intègre les deux phénomènes et

qui (à l'aide du double avancement  $3 \rightarrow 2 \rightarrow 1$ , qui est à la fois un avancement d'un objet indirect à la RG de sujet et un véritable passif) généralise en apparence un passif dont le sujet final est un objet indirect initial.

Et la reconstruction de cette filière diachronique compose un cadre cohérent avec la caractérisation synchronique des structures en question proposée dans le § 4, car son effet consiste en la protection des 2-initiaux contre l'avancement des objets indirects (conséquence de l'histoire syntaxique des structures du type (3) b.) et dans le déguisement des avancements  $3 \rightarrow 2$  par l'impossibilité pour les 3 qui avancent de couvrir finalement la RG 2.

## 6. Conclusion.

Résumons brièvement les résultats atteints dans ce travail.

L'examen de quelques aspects de la syntaxe du dialecte d'Altamura, singuliers du point de vue roman, a abouti à la proposition d'un cadre interprétatif descriptivement et théoriquement compact.

À la lumière d'une règle sur le choix des systèmes d'auxiliaires du passé composé et d'une règle sur l'accord du participe passé, on a pu établir que l'altam., à côté d'un passif avec avancement d'objet direct, a un passif avec avancement  $3 \rightarrow 2 \rightarrow 1$  et une construction à avancement  $3 \rightarrow 1$ .

La caractérisation synchronique de ces structures a été intégrée dans une nouvelle proposition d'analyse formelle de la diachronie des formes verbales périphrastiques romanes: une hypothèse sur la "grammaticalisation" progressive des P-Union.

Grâce à cette hypothèse, on a pu déterminer, contrastivement par rapport à l'italien, le degré de "grammaticalisation" d'HABERE dans les constructions à avancement d'objet indirect en altam.

Finalement, on a proposé que l'avancement  $3 \rightarrow 1$  de l'altam. est diachroniquement en corrélation avec la réduction d'HABERE à un véritable auxiliaire.

Ces résultats systématisent un nouveau champ d'observation et de recherche syntaxique dans le cadre de la dialectologie italienne méridionale et attestent la productivité d'une approche théoriquement structurée à la syntaxe des dialectes romans.

*Adresse des auteurs:*

N. La Fauci, Dipartimento di Linguistica, Palermo e Università della Calabria, 87036 Arcavacata (CS)

M. Loporcaro, Scuola Normale Superiore, Piazza dei Cavalieri, 56100 Pisa

## English Summary

This paper provides a description and an interpretation — in the theoretical framework of Relational Grammar — of some data from an Apulian (Southern Italian) dialect, spoken in Altamura (a town near Bari), whose syntactic features discussed here have been unknown so far and are extremely interesting, in some cases showing peculiarities totally unheard of in the Romance domain.

Our main point is the analysis of structures, found in this dialect, such as:

(1) *ġġuwannə fo/avi skrittə na lettərə*

John was/had written a letter

John was written a letter

(2) *ġġuwannə fo/avi tərutə mbačč*

John was/had laughed in-face

John was laughed at

implying the Advancement of an Indirect Object to Subject (§ 1). We demonstrate that only the second type may be properly defined a "passive" (i.e. it is the only one where the Advancee — the final Subject — has covered an Object Relation), whereas the first is best characterized as a  $3 \rightarrow 1$  Advancement, unlike the structures, partially similar at the surface, to be found in many languages (e.g. English, cf. § 3.1., and § 3.2.).

The pattern of Indirect Object Advancement of Altamura is somewhat peculiar for Romance. This requires a diachronic account of the way in which a Romance variety came to acquire such syntactic features. We develop this account in § 5, arguing that the creation of these Advancements has to be explained in connection with the fact that HABERE, in this dialect, came to be used as an auxiliary in passive formation (a phenomenon lacking parallels among Romance languages). We analyze this usage of HABERE in the framework of a proposal concerning the diachronic development of verbal periphrases in Romance.

- La Fauci, Nunzio (1984d), "Sulla natura assoluta del controllore dell'accordo del participio passato in italiano", *La Memoria. Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Palermo* 3, pp. 187-253.
- La Fauci, Nunzio (1986), "Ausiliari perfettivi e accordo del participio passato in italiano e in francese", à paraître dans les Actes du XX Congrès International de la SLI (Bologna, septembre 1986).
- La Fauci, Nunzio (1987), "Grammatica Relazionale", à paraître dans G. Holtus, M. Metzeltin and Ch. Schmitt (eds.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*.
- La Fauci, Nunzio (1988), *Oggetti e soggetti nella formazione della morfosintassi romanza*, Pisa, Giardini.
- Loporcaro, Michele (1988a), *Grammatica storica del dialetto di Altamura*, Pisa, Giardini.
- Loporcaro, Michele (1988b), "History and Geography of Italian Raddoppiamento Fonosintattico: Remarks on the Evolution of a Phonological Rule", in P. M. Bertinetto et M. Loporcaro (eds.), *Certamen Phonologicum I. Papers from the Cortona Phonology Meeting (April 1987)*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- Lucchesi, Valerio (1963), "L'accordo fra participio passato e oggetto nei tempi perifrastici retti da 'avere' nel volgare antico (secc. XIII-XIV)", *Atti e Memorie dell'Accademia Toscana di scienze e lettere La Colombaria* 27, pp. 193-278.
- Perlmutter, David (1978), "Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis", in *Proceedings of the 4<sup>th</sup> Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, pp. 157-189.
- Perlmutter, David (1980), "Relational Grammar", in E. Moravcsik et J. Wirth (eds.), *Syntax and Semantics 13: Current Approaches to Syntax*, New York, Academic Press, pp. 195-229.
- Perlmutter, David (1983a) (éd.), *Studies in Relational Grammar 1*, Chicago, Chicago University Press.
- Perlmutter, David (1983b), "Personal vs. Impersonal Constructions", *Natural Language and Linguistic Theory* 1, pp. 141-200.
- Perlmutter, David (1984), "The Inadequacy of Some Monstratral Theories of Passive", in Perlmutter et Rosen (1984), pp. 3-37.
- Perlmutter, David et Postal, Paul (1983a), "Toward a Universal Characterization of Passivation", in Perlmutter (1983a), pp. 3-29.
- Perlmutter, David et Postal, Paul (1983b), "Some Proposed Laws of Basic Clause Structure", in Perlmutter (1983a), pp. 81-128.
- Perlmutter, David et Postal, Paul (1984), "The 1-Advancement Exclusiveness Law", in Perlmutter and Rosen (1984), pp. 81-125.
- Perlmutter, David et Rosen, Carol (1984) (eds.), *Studies in Relational Grammar 2*, Chicago, Chicago University Press.
- Pinkster, Harm (1987), "The Strategy and Chronology of the Development of Future and Perfect Tense Auxiliaries in Latin", in M. Harris et P. Ramat (eds.), *Historical Development of Auxiliaries*, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton, pp. 193-223.
- Ramat, Paolo (1984), *Linguistica tipologica*, Bologna, Il Mulino.
- Rohlf, Gerhard (1966-69), *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, 3 voll., Torino, Einaudi.
- Rosen, Carol (1981), *The Relational Structure of Reflexive Clauses: Evidence from Italian*, Thèse, Harvard University.

## Références

- Aissen, Judith et Perlmutter, David (1983), "Clause Reduction in Spanish", in Perlmutter (1983a), pp. 360-403.
- Ambrosini, Riccardo (1979), *Aspetti della linguistica teorica attuale*, Pisa, Pacini.
- Ambrosini, Riccardo (1982), "Negatività e senso: accettabilità e non-accettabilità nel passivo dell'italiano attuale", in R. Ambrosini et R. Peroni (eds.), *Studi di Sintassi Italiana 1*, Pisa, Pacini.
- Chung, Sandra (1983), "An Object-Creating Rule in Bahasa Indonesia", in Perlmutter (1983a), pp. 219-271.
- Davies, William et Rosen, Carol (1988), "Unions as Multi-Predicate Clauses", *Language* 64, pp. 52-88.
- Dubinsky, Stanley (1985), *Union Constructions in Japanese: A Unified Analysis of -sase and -rare*, Thèse, Cornell University.
- Dubinsky, Stanley et Rosen, Carol (1987), *A Bibliography on Relational Grammar Through May 1987 with Selected Titles on Lexical Functional Grammar*, Bloomington, IULC.
- Fanciullo, Franco (1986), "Syntactic Reduplication and the Italian Dialects of the Centre-South", *Journal of Italian Linguistics* 8, pp. 67-104.
- Frantz, Donald (1981), *Grammatical Relations in Universal Grammar*, Bloomington, IULC.
- Giammarco, Ernesto (1973), "Selezione del verbo ausiliare nei paradigmi dei tempi composti", *Abuzzo* 11, pp. 152-178.
- Gibson, Jeanne et Raposo, Eduardo (1986), "Clause Union, the Stratal Uniqueness Law, and the CHOMEUR Relation", *Natural Language and Linguistic Theory* 4, pp. 295-331.
- Greco, Rosanna (1974), "Ricerca sul verbo nel dialetto tarantino", *SLS* 6, pp. 69-77.
- La Fauci, Nunzio (1984a), *Grammatica Relazionale*, Palermo, Istituto di Filologia e Linguistica.
- La Fauci, Nunzio (1984b), "La formazione del siciliano nel Medioevo", in A. Quattordio Moreschini (éd.), *Tre millenni di storia linguistica della Sicilia*, Pisa, Giardini, pp. 105-138.
- La Fauci, Nunzio (1984c), "Ausiliari", *Rivista Italiana di Dialettologia* 8, pp. 205-219.

- Rosen, Carol (1982), "The Unaccusative Hypothesis and the 'Inherent Clitic' Phenomenon in Italian", in *Papers from the 18<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, pp. 530-541.
- Rosen, Carol (1983), "Universals of Causative Union: A Co-Proposal to the Gibson-Raposo Typology", in *Papers from the 19<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, pp. 338-352.
- Rosen, Carol (1987), "Star Means Bad: A Syntactic Divertimento for Italianists", à paraître dans *Italica* 64.
- Salih, Mahmud (1985), *Aspects of Clause Structure in Standard Arabic: A Study in Relational Grammar*, Thèse, State University of New York at Buffalo.
- Salvi, Giampaolo (1982), "Sulla storia sintattica della costruzione romanza habeo + participio", *Revue Romane* 17, pp. 252-265.
- Thielmann, Philipp (1885), "Habere mit dem Part. Perf. Pass.", *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik* 2, pp. 372-423 et 509-549.
- Tuttle, Edward (1986), "The Spread of ESSE as Universal Auxiliary in Central Italo-Romance", *Medioevo Romanzo* 9, pp. 229-287.
- Vincent, Nigel (1982), "The Development of the Auxiliaries HABERE and ESSE in Romance", in N. Vincent et M. Harris (éds.), *Studies in the Romance Verb*, London, Croom Helm, pp. 71-96.